

# COMITE DEPARTEMENTAL DE L. & C. DE VOLLEY BALL

## COMpte RENDU REUNION DU 16/09/2002

=====

Tous les Clubs du L. & Ch. étaient présents : A.A.J.B. - A.C.R.- P.V.B. – S.A.V.B. – U.S.V. – V.C.P.

Madame DELORME souhaite la bienvenue à tous et se réjouit du retour de ROMORANTIN au sein du Comité ; ce qui va permettre de faire cette année un championnat départemental intéressant.

Elle regrette (hypocritement ! ) qu'il n'y ait plus d'équipe du 41 en championnat régional , mais souhaite que l'équipe qui finira 1<sup>ère</sup> de la saison y accèdera - elle demande toutefois au Club qui montera de tout faire pour maintenir une nouvelle équipe dans le Championnat Départemental, et espère être entendue....

Constitution du Championnat : Equipes prévues

	Masculines	Féminines
A.A.J.B. BLOIS	1	2
A.C.R. ROMO	1	
F.L.S.A. St AIGNAN	1	
P.V.B. MONDOUBLEAU	1	1
S.A.V.B. ST AMAND	1	1
U.S.V. VENDOME	1	1
V.C.P. PONTLEVOY	1	
	-----	-----
	7	5

A cet instant Pascal ROBIN nous annonce qu'il ne peut plus prendre la responsabilité du suivi du Championnat, ni du Calendrier, pour raison professionnelle et mutation prochaine – Madame DELORME dit son désappointement et le remercie vivement pour tout le travail qu'il a fait pour le Comité depuis plusieurs années ; elle souhaite qu'il continue à participer au Volley et aux réunions dans la mesure de ses disponibilités.

Il est alors lancé un appel aux volontaires pour prendre la suite de Pascal – Suzanne FELBERMAIR et Ludovic MARTINEAU de l'U.S.V. se proposent d'être Responsables pour cette année, ce qui est accepté par tous, étant entendu que Pascal les aidera au besoin.

Il est fait un tour de table pour déterminer les **jours des matchs** pour chaque Club :

A.A.J.B. .... SAMEDI SOIR pour Masc. et Fém. équipe 1 – 19 h. Masc. 20 h.30 Fém1  
DIMANCHE Matin pour Fém. équipe 2 – 10 h.30

A.C.R. .... VENDREDI soir – Masc. 20 H. 30

F.L.S.A. .... SAMEDI soir – Masc. 20 H. 30

P.V.B. .... SAMEDI soir – Fém. 19 H. et Masc. 20 H. 30

S.A.V.B. ... SAMEDI soir – Fém. 19 H. et Masc. 20 H. 30

U.S.V. .... VENDREDI soir – Fém. et Masc. 21 H.

V.C.P. .... SAMEDI soir – Masc. 19 H. 30

**Début du Championnat 12/10/2002 -** Coût de l'**engagement** saison 2002/2003 ... **25 € par équipe**  
(adopté à l'unanimité)

En ce qui concerne le championnat Féminin – il va être repris contact avec le Loiret pour faire quelque chose à la fin du championnat pour les équipes qui le désirent

### **Responsables des équipes :**

A.A.J.B. Masculin : Christophe DERRE - 02.54.46.87.62  
Fém. 1 : Fabienne DERRE - d°  
Fém. 2 : Isadora LEROUX - 02.54.87.82.85 et 06.82.30.15.42

A.C.R. - Régis MARCHENOIR – 02.54.96.95.10

F.L.S.A. – Mme Caroline COUTAND – 02.54.75.50.87 et 06.08.36.06.38

P.V.B. – Jean-Claude FEJOZ – 02.54.80.71.79

S.A.V.B. – Yann RASSIN PEYLOZ - 02.54.82.81.37

U.S.V. - Féminines : Suzanne FELBERMAIR – 02.54.77.30.41  
Masculins : Ludovis MARTINEAU - 02.54.72.14.67

V.C.P. – Jean Paul THEVENIN – 02.54.32.76.32

Madame DELORME précise que les Equipes sont responsables du bon déroulement du championnat - elle demande qu'il y ait une bonne entente entre clubs pour les « reports de match » et que les « **feuilles de match** » soient envoyées le plus rapidement possible (dans la semaine suivant le match) à :

**- Mme Suzanne FELBERMAIR - 3, rue Montaigu à 41100 NAVEIL - Tél. 02.54.77.30.41**

Madame DELORME rappelle que toutes les licences doivent être prises en « LOISIR » sauf Minimes et Benjamins – il est recommandé de les demander sur le minitel en « création » et non en « renouvellement » pour éviter des erreurs

Madame DELORME propose que pour cette année le Comité prenne à sa charge comme pour les nouveaux la moitié du coût de l'affiliation de ROMORANTIN (car la Ligue le considère comme ancien) ce qui est accepté à l'unanimité.

### **Arbitrage :**

Jean BIDAULT propose de se rendre dans chaque Club , les jours d'entraînements pour faire une initiation à l'arbitrage – c'est à chaque Club de prendre contact avec lui pour se mettre d'accord sur une date.

### **Stage animateur de Volley :**

Jean MARTIN se charge de la partie « Technique » et avait proposé plusieurs dates :

Le Comité a retenu le DIMANCHE 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2002 toute la journée : matin : théorie – A.M. : pratique

La 2<sup>ème</sup> partie pourrait être le 8 ou le 15/12/2002 un dimanche A.M. observation Match N3 à préciser.

### **Jeunes :**

Les 1<sup>er</sup> Interdépartementaux MINIMES F. & M. se dérouleront le 03 NOVEMBRE 2002 à CHARTRES

Il faut absolument rassembler les Minimes de notre Département pour constituer une équipe départementale , si ce n'est pas possible, cela peut être une équipe de Club – si nombre insuffisant il nous est demandé par la Ligue de faire une entente avec un autre département tel que CHATEAUROUX OU BOURGES qui en a très peu.

L'équipe qualifiée suivra le parcours : Interzone – France.....

Dans une équipe non qualifiée, il pourra être retenu par Jean MARTIN, 1 ou plusieurs joueurs ou joueuses  
Pour constituer une équipe Régionale, vers le National

Même si vous n'avez qu'un seul minime, il faut l'emmener aux Interdép. Car vis-à-vis de la Ligue, il serait bon de leur montrer que nous existons toujours....

*Je souhaiterais que Jean-Claude FEJOZ se charge de faire le recensement des Jeunes du Département et que nous voyons ensemble ce que nous pourrions faire pour eux - si nous pouvons constituer une équipe 41 étant donné que nos finances sont saines, nous pourrions prendre un moyen de locomotion pour les emmener tous ensemble à CHARTRES - nous pourrions aussi faire des plateaux rencontres sur BLOIS par exemple, une fois par trimestre ou autre, (avec défraiement) de façon à ne pas les perdre.....*

*C'est une idée à creuser..... qu'en pensez-vous ? Merci de me téléphoner ! (Mme DELORME)*

Puis Mme DELORME remet à chaque Club les affiches reçues directement de la Fédé, concernant l'opération « A TOI DE SMASHER » ces affiches sont à mettre, soit dans les Gymnases, soit dans les Collèges ou Lycées - des indications complémentaires doivent nous être données par la Ligue. *(que je vous transmettrai)*

Mme DELORME rappelle que chaque Club a reçu des ballons du Conseil Général, sur sa proposition. Ils sont un peu mieux que les autres années . *(je ferai le maximum pour qu'ils soient encore meilleurs !!)*

Mme DELORME doit rencontrer Monsieur LEGENDRE du Conseil Général pour signer une convention d'objectifs sur 4 ans (on en reparlera !)

#### **Questions diverses :**

A.C.R. organise à **ROMORANTIN un match de PRO A – T.V.B. / PARIS**

**Le MERCREDI 23 OCTOBRE 2002 à 20 H.** (ouverture des portes à 19 H.30)

===== prix des places 5 ou 8 €

A.A.J.B. organise un TOURNOI amical de reprise le DIMANCHE 06 OCTOBRE 2002 à 9 H. 30

Au Gymnase SAINT GEORGES

Mme DELORME va voir le problème des Arbitres du 41 avec la Ligue, soulevé par Jean BIDAULT.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée (tard !!).

PROCHAINE REUNION LUNDI 18 NOVEMBRE 2002 -